

### Formation Inter 2012 PARIS

Pour s'inscrire, **remplissez le bulletin d'inscription ci-dessous** et cochez ci-contre la session qui vous convient. Pensez à conserver une copie de ce document avant de nous l'envoyer.

#### Bulletin d'inscription

**A retourner avec le règlement : Institut Armédیس  
12-14 Rond P. des Champs Elysées 75008 PARIS.**

Tél : 01 53 53 16 20 / Fax : 01 43 43 14 65  
secretariat@armedis.fr - www.armedis.com

Responsable de l'inscription :  Mlle  Mme  Mr

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Société.....

Siret..... APE.....

N° TVA intra com.....

Adresse.....

.....

CP..... Ville.....

Tél.....

Fax.....

Email.....

Participant (si différent) :  Mlle  Mme  Mr

Nom.....

Prénom.....

Fonction.....

Tél.....

Fax.....

Email.....

Adresse de facturation (si différente) :

Nom.....

Société.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Tél.....

Fax.....

.....

Dans le cadre du séminaire, un trombinoscope ainsi qu'une liste de coordonnées des participants sont envoyés à l'ensemble des stagiaires d'une même session.

Je n'autorise pas, en cochant cette case  , l'Institut Armédیس à diffuser les coordonnées et la photographie du stagiaire aux participants côttoyés. Conformément à l'article 27 de la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant.

Date :.....

Signature :

### SESSION C : Les pratiques avancées du médiateur

#### Objectifs

- Faire émerger les solutions
  - Rédiger ou faire rédiger un projet de protocole d'accord
- Retrouvez la pédagogie de la session C au dos de ce document.

#### Durée

Deux jours, soit 15 heures de formation.

#### Public

Stagiaires ARMEDIS ayant suivi l'intégralité des sessions A et B du séminaire « Devenir Médiateur »

#### Horaires

09 h – 18 h

#### Dates

##### Choisissez une session parmi ces dates :

- Mardi 24 et mercredi 25 janvier 2012
- Mardi 27 et mercredi 28 mars 2012
- Mardi 12 et mercredi 13 juin 2012
- Mardi 25 et mercredi 26 septembre 2012
- Mardi 27 et mercredi 28 novembre 2012

#### Lieu

Le lieu précis sera communiqué 15 jours avant la formation.

#### Coût

1 275,00 € HT\* soit **1 524,90 € TTC**

\* Le coût de 1 275,00 € HT se décompose ainsi :

- 1 158,00 € HT concernant les frais pédagogiques, dont le prix restera inchangé pour l'année 2012 ;

Et

- 117,00 € HT correspondant aux frais de salle, déjeuner et pauses pour les deux jours. Cette somme de 117 € est donnée à titre indicatif et est susceptible d'une légère variation en 2012 en fonction des prestataires retenus.

#### Documents administratifs délivrés

- Une convention facture vous est délivrée dès réception de ce bulletin d'inscription et du règlement.
  - Une attestation de présence vous sera envoyée par courrier après la session.\*
  - Le certificat de médiateur non falsifiable vous sera également délivré.\*
- (\*sous réserve de conformité avec les conditions générales de vente figurant au verso de ce document).

## PEDAGOGIE : jour 1

### Premier jour : SESSION C

- Retour d'expérience et de mise en œuvre des outils
- Etude du travail personnel de lecture et d'écriture de cas.
- Présentation de la phase 3 de la médiation
- Objectif de la journée : comment mettre d'accord les personnes sur une solution
- La co-médiation et cas pratiques
- Gérer la notion de perte, la colère, les résistances et les impasses
- Simulation en co-médiation

## PEDAGOGIE : jour 2

### Deuxième jour : SESSION C

- Etude de l'étape 4 de la médiation
- Choix d'un projet d'accord
- Gérer le deuil en médiation
- Etude et mise en œuvre des solutions
- Formalisation et rédaction d'un accord
- Choix de la forme de l'accord (PV, transaction...)
- Signature du protocole
- Etude du suivi du protocole

## SUPPORTS

- Le manuel de formation (composé d'onglets) remis lors de la session A au participant, qui explique la médiation étape par étape. **Il est impératif que le participant reviennent avec leur manuel personnalisé**
- Distribution de fiches complémentaires
- Les exercices sont enregistrés sous format numérique et mis en ligne via un espace privé sur notre site internet
- Jeux de rôle
- Exercices, cas pratiques et études de cas

## OBJECTIFS

**La session C : Les pratiques avancées du médiateur** est le troisième tiers du séminaire complet « Devenir Médiateur ».

**A l'issue de ces deux jours, vous serez capable :**

- de mener à bien une médiation
- de rédiger ou de faire rédiger un projet de protocole d'accord

A l'issue du cursus complet (A, B et C), il vous sera délivré un certificat attestant de votre assiduité aux 3 sessions de formation (cf. articles 16 et 17 ci-dessous).

### **Conditions générales de vente (Extraits)** (l'intégralité du texte est disponible sur notre site internet [www.armedis.com](http://www.armedis.com)) :

**3- Modalités d'inscription :** pour pouvoir participer à une formation ARMEDIS, le participant doit répondre à des pré-requis spécifiques portant sur des conditions de diplômes, de profession et d'expérience. Avant d'inscrire un participant, le client prend la peine de vérifier que la personne à inscrire répond aux critères.

**Modalités d'inscription au séminaire « DEVENIR MEDIATEUR » :**

**Professions acceptées d'office aux formations « DEVENIR MEDIATEUR » :** certaines professions réglementées peuvent s'inscrire directement en session A de notre SEMINAIRE « DEVENIR MEDIATEUR ». Il s'agit des avocats, notaires, huissiers de justice, experts judiciaires, experts-comptables, commissaires aux comptes, géomètres-experts.

**Admission sur dossier de candidature :** toute personne en dehors des professions réglementées énoncées ci-dessus, désirant participer au séminaire doit obligatoirement et dans un premier temps nous faire parvenir un CV détaillé. Au vu de ce CV et si les conditions requises nous paraissent suffisantes, il est envoyé un dossier de candidature que chaque demandeur doit remplir de sa main. Dans le cas contraire, la personne est informée par écrit qu'elle ne répond pas aux critères exigés. Après examen du dossier de candidature et si la personne est retenue, un courrier de confirmation lui est adressé avec les formulaires d'inscription au séminaire.

**4- Prix et conditions de paiement :** le règlement doit obligatoirement être effectué avant la formation. Pénalités pour retard de paiement, 1,5 fois le taux d'intérêt légal sur les sommes restant dues. L'inscription n'est définitive qu'à réception du paiement.

Les organismes soumis au code des marchés publics recevront la facture à l'issue de la formation. Celle-ci devra être acquittée dans les 30 jours.

Le montant des formations ARMEDIS comprend les frais pédagogiques, la location de la salle, le déjeuner et les pauses (si ces derniers sont prévus dans la convention). Le règlement peut être effectué par chèque à l'ordre d'ARMEDIS SARL, ou par virement bancaire à notre banque BPBFC NEVERS, libellé au nom de ARMEDIS SARL, compte n° 10807 00449 35021461856 31.

**Prise en charge formation :** il vous appartient de vérifier l'imputabilité de votre stage auprès de votre organisme de fonds formation (OPCA, AGEFOS...), de faire une demande de prise en charge avant la formation et de l'indiquer explicitement dans le bloc « adresse de facturation » du bulletin d'inscription. Si votre dossier de prise en charge ne nous est pas parvenu le 1er jour de la formation, vous serez facturé de l'intégralité du coût du stage. Les frais de transport et d'hébergement ne sont pas pris en charge par l'INSTITUT ARMEDIS. Une liste d'hôtels proches au lieu de séminaire est cependant communiquée aux participants. A charge pour eux d'effectuer leur réservation.

**5- Inscription :** Pour inscrire un participant, le client doit retourner à l'INSTITUT ARMEDIS le bulletin d'inscription dûment rempli et signé, accompagné du règlement.

**6- Confirmation d'inscription :** toute inscription reçue par l'INSTITUT ARMEDIS est confirmée par un accusé de réception qui prend la forme d'une facture convention simplifiée de formation en double exemplaire.

Plus de 1500 personnes formées en France

Institut Armédis®

12-14 Rond Point des Champs Elysées – 75 008 PARIS – Tél : 01.53.53.16.20 Fax : 01.43.43.14.65

Email : [secretariat@armedis.fr](mailto:secretariat@armedis.fr) - Site : [www.armedis.com](http://www.armedis.com) - Armédis : Tous droits réservés : Utilisation et reproduction même partielles interdites

SARL au capital de 20 000 euros N°SIRET 421 819 236 00017 - APE - 741G

Organisme de formation enregistré sous le n° 11 75 31546 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France